



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4737

Lyon 3e - Acquisition par la Ville de Lyon d'une maison individuelle et de son terrain d'assiette, sis 219 rue Paul Bert, préemptés par la Métropole de Lyon en vue de l'extension du complexe sportif Patrick Lamy - EI 03438 - n°Inventaire 03438 A 001 et 03438 T 001-01 Opération 03438001 - Lancement de l'opération pour l'acquisition et affectation d'une partie de l'AP 2015-1, programme 00004

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 20 MAI 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4737 - LYON 3E - ACQUISITION PAR LA VILLE DE LYON D'UNE MAISON INDIVIDUELLE ET DE SON TERRAIN D'ASSIETTE, SIS 219 RUE PAUL BERT, PREEMPTES PAR LA METROPOLE DE LYON EN VUE DE L'EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF PATRICK LAMY - EI 03438 - N°INVENTAIRE 03438 A 001 ET 03438 T 001-01 OPERATION 03438001 - LANCEMENT DE L'OPERATION POUR L'ACQUISITION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 00004 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Acquisition de foncier ».

Par délibération n° 2018/4387 du 17 décembre 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle intitulée "Aménagement équipements sportifs 2015-2020", programme 00004.

Le quartier Vilette-Paul Bert en partie Ouest du 3<sup>ème</sup> arrondissement connaît depuis plusieurs années une évolution démographique positive et son attractivité est amenée à se poursuivre avec la dynamique du projet urbain Part-Dieu. Le diagnostic du PLU-H a confirmé la vocation de centralité dudit quartier et a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner les « projets en cours et à venir et le développement des services nécessaires aux habitants ».

A la suite d'une déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie centrale le 11 décembre 2018, la Ville a sollicité la Métropole de Lyon en vue d'exercer son droit de préemption urbain.

La propriété concernée, située 219 rue Paul Bert à Lyon 3<sup>ème</sup>, est constituée d'une maison d'habitation de quatre niveaux comprenant des caves en sous-sol, deux locaux commerciaux vacants en rez-de-chaussée et deux appartements au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage actuellement occupés par l'un des propriétaires. L'ensemble est édifié sur une parcelle de terrain cadastrée EL 25, d'une superficie de 299 m<sup>2</sup>.

Cette parcelle est contiguë à deux ensembles immobiliers appartenant à la Ville de Lyon :

- la parcelle cadastrée EL 24, située 215 rue Paul Bert, occupée par le gymnase Patrick Lamy proposant diverses activités sportives : boxe, arts martiaux, escrime, gymnastique et fitness ;
- la parcelle de terrain, non bâtie, cadastrée EL 23, située 223 rue Paul Bert, concernée au PLU-H par un espace végétalisé à valoriser.

L'acquisition de la parcelle EL 25 permettrait de conforter l'équipement sportif existant en lui adjoignant une nouvelle salle de gymnastique capable de répondre aux besoins actuels et futurs des clubs de sport utilisant les locaux. En outre, la situation centrale de

ladite parcelle conforterait la dynamique de quartier autour de la place Sainte-Anne et de la rue Paul Bert.

Ce bien, cédé libre de toute occupation au jour de la réitération, a été proposé à la vente par les consorts Varenne au prix initial de 1 080 000 €, prix comprenant une commission d'agence de 80 000 € TTC. A la suite de la réception de l'avis France Domaine n°2019-383V0017 du 13 février 2019, la Métropole de Lyon a fait une contre-proposition d'un montant de 898 000 € dont les 80 000 € de frais d'agence, sur demande de la ville. Cette contre-proposition a été acceptée par les vendeurs par courriers en date des 4 et 6 mars 2019.

Les frais d'acte, estimés à 25 000 €, seront pris en charge par la Ville de Lyon.

L'acquisition de cet ensemble immobilier situé 219, rue Paul Bert à Lyon 3<sup>ème</sup> pour un montant de 818 000 euros, ainsi que les frais notariés estimés à 25 000 euros, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 "Aménagement équipements sportifs 2015-2020", programme 00004. Les frais d'agence d'un montant de 80 000 euros sont à financer en section de fonctionnement.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu le projet de promesse d'achat ;

Vu l'arrêté n°2019-02-25-R-0250 du 25 février 2019 de la Métropole de Lyon ;

Vu l'avis n°2019-383V0017 du 13 février 2019 de France Domaine

Vu l'avis favorable de Madame le Maire du 3<sup>ème</sup> arrondissement en date du 4 avril 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

## **DELIBERE**

- 1- L'acquisition par la Ville de Lyon de la propriété 219 rue Paul Bert à Lyon 3<sup>ème</sup>, cadastrée EL 25, préemptée par la Métropole de Lyon au prix total de 898 000 € dont 80 000 € de frais d'agence, est approuvée.
- 2- Monsieur le Maire est autorisé à signer la promesse d'achat, l'acte authentique d'achat à intervenir aux conditions précitées, ainsi que tout document afférent à cette opération.
- 3- La somme de 898 000 € sera versée à la Métropole de Lyon pour lui permettre de régler le prix au vendeur.

- 4- Cette opération n° 03438001 « Acquisition maison et terrain, sis 219, rue Paul Bert, préemptés en vue de l'extension du complexe sportif Patrick Lamy », ainsi que les frais notariés sont à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1 "Aménagement équipements sportifs 2015-2020", programme 00004.
- 5- Les frais d'agence d'un montant de 80 000 euros seront pris en charge sur le budget de la Ville de Lyon et imputés à la nature comptable 6226, fonction 020, de l'opération FONACQUI, du programme FONCIERVDL.
- 6- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00004, AP 2015-1, opération 03438001 et sera imputée sur le chapitre 21 et autres, fonction 411 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
- 2019 : 818 000,00 euros
  - 2020 : 25 000,00 euros
- 7- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° d'inventaire	Désignation	Surface	Compte nature	Montant €
03438A001	Bâtiment	228,60	21318	354 425,00
03438T001-01	Terrain (parcelle EL 23)	299,00	2115	463 575,00
03438A001	Frais notariés - Bâtiment	228,60	21318	10 832,00
03438T001-01	Frais notariés – Terrain (parcelle EL 23)	299,00	2115	14 168,00

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY